

2019

Bulletin municipal

SAINT THOMAS DE COURCERIEIS

1918
649
habitants

2018
195
habitants



LE MOT DU MAIRE

Je vous présente au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année 2019 et surtout une bonne santé.

Les vœux sont traditionnellement l'occasion de dresser le bilan des projets mais aussi de regarder les enjeux et les perspectives qui s'annoncent.

Au niveau de l'intercommunalité, le futur enjeu est l'élaboration du PLUi. Si le calendrier est respecté, ce projet sera mis en application fin 2019.

Au niveau communal, les travaux place de l'église sont achevés. Reste juste une rampe à poser pour l'accessibilité de l'église.

Vous avez tous remarqué les nouvelles illuminations dans le bourg. Cela s'est fait avec l'aide financière et humaine du Comité des Fêtes que nous remercions. Le budget de ces nouvelles décorations est de l'ordre de 4 000€ pris en charge pour moitié par la Commune et le Comité.

Dans cette période de restrictions budgétaires, il ne nous est plus possible d'assurer les mêmes services qu'auparavant ; beaucoup d'entre vous en sont conscients et n'hésitent pas à s'investir dans la vie du village.

Je vous en remercie et notamment ceux et celles qui ont participé à la journée citoyenne et toutes celles qui œuvrent en toute discrétion tout au long de l'année.

Nos associations n'ont pas attendu pour appliquer le principe de la mutualisation. Je pense en particulier aux associations sportives (foot, cyclos, tennis). Bravo et merci à tous ses responsables qui ont su anticiper et pérenniser leurs activités.

Le gros chantier pour les deux prochaines années va être le déploiement de la fibre optique sur le département. Aussi, afin d'assurer la réussite de ce projet, chaque habitant se doit d'élaguer les branches qui empiètent sur le domaine public et qui empêcheront le passage de la fibre au niveau des lignes téléphoniques. Afin que chaque habitation soit desservie, un nouvel adressage dans les semaines à venir sera réalisé. Les routes et chemins seront renommés et un numéro sera affecté à chaque maison. Vous en serez informé le moment venu.

Je terminerai sur une note plus légère puisque notre commune fait désormais partie du patrimoine cinématographique. L'équipe de tournage du film "Au nom de la Terre" d'Edouard Bergeon, avec Guillaume Canet, a planté ses caméras dans les Coëvrons. Ce film retrace l'histoire de trois générations d'agriculteurs confrontés aux difficultés croissantes du métier. St Thomas a été choisi pour le tournage de quelques scènes permettant à des habitants de figurer dans le film.

En attendant de les retrouver sur le tapis rouge de Cannes, **je vous invite le 4 janvier 2019 à 20 heures à notre traditionnelle galette des rois.**

Jacques DANEAU



MAIRIE

Heures d'ouverture

Lundi 14h15 - 17h15
Vendredi 14h15 - 17h15
Samedi 10h00 - 12h00
(4ème de chaque mois)

Téléphone : 02 43 37 93 05

Email :
mairie.stthomas@wanadoo.fr

NOUVEAUX HABITANTS

12 place de l'église : M. Axel BARRE

7 rue de la Mairie : M. Mme Keith WYLDE

La Haute Sorie : M. Valentin AUGEM

La Basse Sorie : M. Mme Jacques POETE

ETAT CIVIL 2018

DECES

MARIETTE Marie Louise

Le 26 mars 2018

PERRIN Jeanine

Le 24 août 2018

NAISSANCES

Ewen et Maëly PEAN

Le 24 février 2018

IL Y A 100 ANS ... EN 1918

Naissances : 10

Décès : 12

Mariages : 1

BUDGET DE LA COMMUNE

1 COMPTE ADMINISTRATIF 2017

A - Section de fonctionnement

	Résultat/Solde
Résultat de l'exercice précédent	135 749,05 €
Dépenses	-91 556,75 €
Recettes	142 275,68 €
Résultat de l'exercice	50 718,93 €
Résultat de clôture	186 467,98 €

B - Section d'investissement

	Résultat/Solde
Résultat de l'exercice précédent	-79 105,63 €
Dépenses	-40 774,35 €
Recettes	89 600,77 €
Résultat de l'exercice	48 826,42 €
Reste à réaliser	Dépenses -40 507,04 €
	Recettes 33 762,00 €
Résultat de clôture	-37 024,25 €
Soit un excédent global de clôture de	149 443,73 €

2 BUDGET PRIMITIF 2018

A - Fonctionnement :	272 138,73 €
B - Investissement :	152 906,53 €

Tarifs de location de la salle des fêtes

	Petite salle	Totalité
Vin d'honneur sans chauffage/ café après sépulture sans chauffage	15€	30€
Vin d'honneur avec chauffage/ café après sépulture avec chauffage	22€	50€
Repas sans chauffage	50€	100€
Repas avec chauffage	70€	120€
2 ^{ème} jour sans chauffage	20€	40€
2 ^{ème} jour avec chauffage	30€	50€
Forfait ménage en cas de nettoyage incorrect	50€	100€
Associations communales	10€	20€
Arrhes		
. pour un vin d'honneur		10€
. pour un repas		50€

Location vaisselle

Le couvert complet = 0,50€

A l'unité = 0,10€

Vaisselle cassée

- Verre à vin, à eau, apéritif, digestif = 1,50€/l'unité
- Coupe à champagne = 1,50€/l'unité
- Assiette plate, creuse, à dessert = 2,50€/l'unité
- Cuillère, fourchette, petite cuillère, couteau = 1,00€/l'unité
- Tasse à café = 5,00€/l'unité
- Autre vaisselle = au prix de rachat

tables disponibles
avec la location



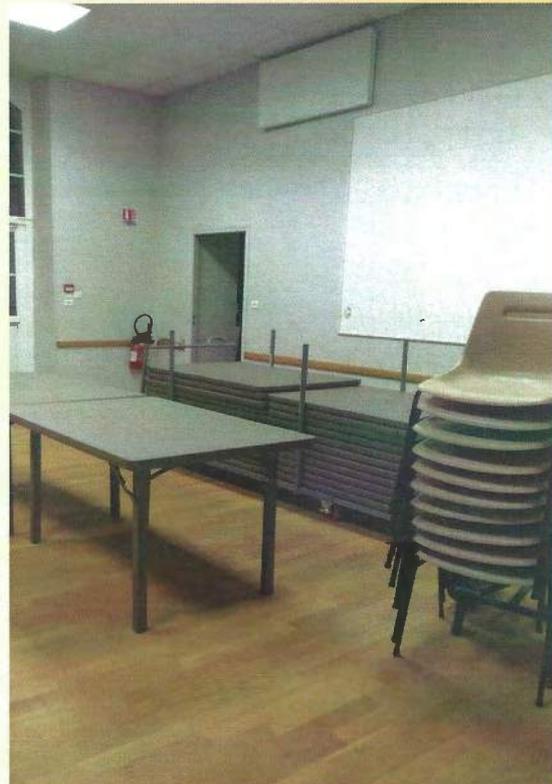
Travaux réalisés en 2018

Toiture : 19 181€

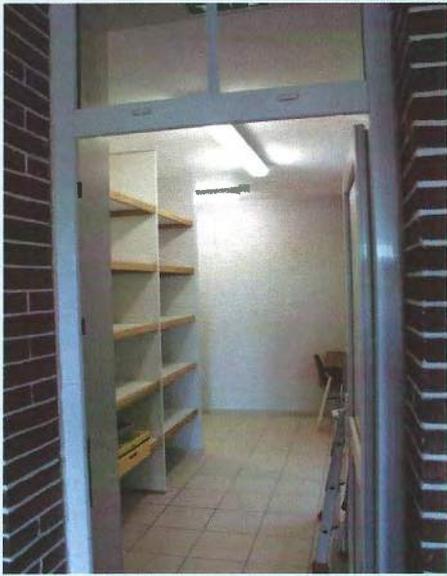
Portes & fenêtres :
7 445€

Illuminations:
1 935€

Tables et chaises :
5 184€



Projets travaux 2019



Installation de toilettes dans la réserve de la salle des fêtes



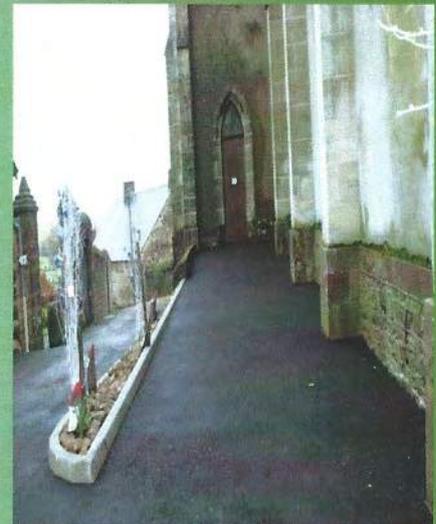
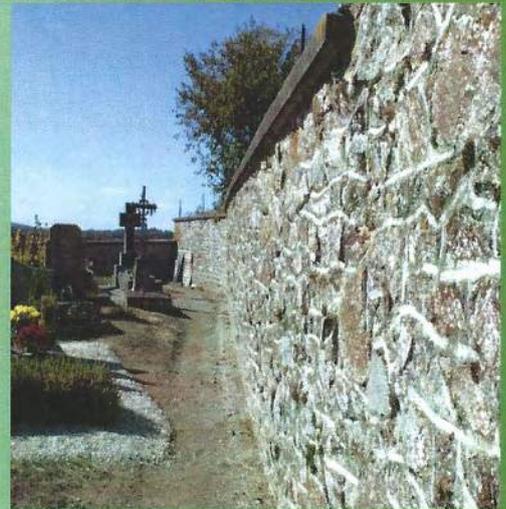
Peintures d'un logement



Démolition d'une ruine



Consolidation murs de la mairie et du cimetière



Installation de rambardes de sécurité

TRAVAUX D'ILLUMINATIONS



MERCI A
TOUS LES
BENEVOLES



TRAVAUX D'ILLUMINATIONS



MERCI A
TOUS LES
BENEVOLES



Le Comité des Fêtes

vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019

La réussite était encore au rendez-vous cette année pour les manifestations organisées par le CdF : le loto, la soirée entrecôte et la journée champêtre.

Le CdF dont le but est de créer un peu de dynamisme dans notre petite commune, vous remercie de votre participation et pense déjà à l'année prochaine, en renouvelant ses activités.

Le CdF interviendra aux fêtes de fin d'année en participant au financement ainsi qu'à l'installation des illuminations du bourg.

La raison d'être de notre association est de permettre de passer de bons moments de convivialité et de détente entre nous. L'exemple même, le 31 mars prochain, puisque nous serons une petite centaine pour aller assister au spectacle des Bodin's et terminer la soirée ensemble.

Le CdF s'associe à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

*Le président
Michaël Beucher*



Calendrier 2019

Loto : 26 janvier

Avec toujours de supers cadeaux à gagner :
Vélo électrique, Aspirateur robot, Overboard électrique,
Souffleur, ... **près de 2500€ de lots !**

Soirée entrecôte : 2 mars

Spectacle Les Bodin's : 31 mars (plus de place disponible)

Repas champêtre : 14 juillet

Bureau du Comité

Président : Beucher Michaël
Vice-président : Briffault Thierry
Secrétaire : Beucher Françoise
Adjointe : Brard Béatrice
Trésorier : Marmion Alain
Adjoint : Morin Jean-Claude
Membres : Ménage Odile
Turmeau Michel
Daneau Jacques
Richer Michel
Matrat Patrick
Taillebois René

Amicale A.F.N.

Saint Thomas de Courceriers

L'association continue ses activités habituelles :

30 janvier 2019

Assemblée générale

25 juillet 2019

Pique-nique Etang des Perles.

Une cinquantaine de personnes ont participé à la Commémoration du centenaire du 11 novembre 2018.

Après l'appel aux morts des deux guerres, Monsieur le Maire, Jacques Daneau nous a donné lecture du message du Président de la République.

Nous nous sommes ensuite retrouvés à la salle des fêtes pour un vin d'honneur offert par la municipalité. Nous l'en remercions.



COMITE DE JUMELAGE BAIS OY-MITTELBERG

L'année 2018 aura été très riche pour le comité de jumelage.

A l'occasion des 35 ans du jumelage entre Bais et Oy-Mittelberg, une centaine de personnes du secteur de Bais, dont une quarantaine de musiciens de l'Harmonie de Bais, s'est dirigée vers Oy Mittelberg du 27 avril au 2 mai. Le séjour qui s'est déroulé dans la bonne humeur de part et d'autre laissera des souvenirs pour longtemps. L'accueil aura été comme toujours très chaleureux et c'est sous le soleil que chacun a pu profiter



des visites, notamment dans la réserve naturelle d'Eistobel et la ville historique de Füssen. La soirée officielle du dimanche a été l'occasion pour les élus des deux communautés de rappeler la longévité et le succès de ce partenariat, autour d'un repas où musiciens français et allemands se sont relayés avant de jouer tous ensemble. Pour clôturer ce long week-end, Allemands et Français se sont alliés pour ériger l'arbre de mai devant la Kurhaus au son de l'orchestre de l'harmonie à



qui, il avait été laissé le soin d'animer cette journée.

Ces manifestations, rassemblant Français et Allemands, ont représenté des moments de partages riches en émotions et symbolisent une Amitié Franco-Allemande fraternelle et de citoyenneté européenne. Une exposition photos et un diaporama, élaborés par le comité de jumelage allemand retraçait 35 ans de vie du Jumelage, le plus ancien jumelage entre les départements de la Mayenne et de la Souabe.

Au mois d'août, ce sont cette fois les jeunes qui sont allés rendre visite à leurs jeunes amis de Oy. Tout comme pour le séjour du 35ème anniversaire, tous sont rentrés enchantés. Le programme bien chargé alliait le ludique et le culturel. Le séjour a débuté par la visite de la citadelle souterraine de Verdun puis la semaine a été ponctuée de nombreuses activités telles qu'une journée dans un parc d'attraction, nuitées en camping, piscine, et surtout rencontres amicales. Les jeunes se sont donnés rendez-vous l'été prochain, cette fois en Mayenne.

L'assemblée générale du comité de jumelage se déroulera le vendredi 1^{er} février 2019 à 20h30 salle rue de Oy.



PHOTO DES 20 ANS DU CLUB AVEC 61 ADHERENTS EN 1997



Club du Bel Age

Le club regroupe 42 adhérents.

Activités 2018

- 17/01/2018 Assemblée Générale (repas avec galette des rois)
- 24/02/2018 Théâtre à Meslay du Maine
- 10/04/2018 Eliminatoire de belote du secteur à St Thomas
- 03/05/2018 Repas du secteur à Bais
- 05/05/2018 Concours de belote du club
- 14/05/2018 Concours de belote finale départementale à Louvigné - participation d'un membre du club
- 04/06/2018 Eliminatoire de pétanque à Izé annulée à cause de la pluie
- 29/06/2018 Finale départementale de pétanque à Meslay du Maine
- 08/09/2018 Concours de belote du club
- 30/09/2018 1er super loto du secteur à Bais
- 17/10/2018 Repas du club.

Le bureau du club a changé. En effet, la présidente et la trésorière ont arrêté après 20 ans de bons et loyaux services. Qu'elles en soient encore une fois remerciées.

Nouveau bureau : Président : Dutertre Jean-Yves
 Secrétaire : Morin Jean-Claude
 Trésorier : Ménage Jean-Yves

Tous les 3ème mercredis de chaque mois, nous fêtons les anniversaires. A titre d'essai, nous avons décidé de nous retrouver également à 14h00 le 1er mercredi du mois pendant la période de novembre à fin mai pour des jeux de cartes ou autres.

Ces animations seront reconduites en 2019.

Quelques dates à retenir :

- 16/01/2019 Repas galette des rois à 12h30 - Assemblée générale
- 02/05/2019 Concours de belote du club
- 05/09/2019 Concours de belote du club
- 16/10/2019 Repas du club

Tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus...

Bon voeux à tous pour 2019.

Les Amis de la Vaudelle 2018

Début février, notre année a commencé avec une présentation passionnante de la Ferme du Bec Hellouin, vitrine de la Permaculture, par la jeune maraîchère Cécile Thibaut. Nous étions très contents de voir que ce sujet, dont on entend beaucoup parler, a attiré un public attentif et nombreux, malgré la pluie hivernale.



Forts de plusieurs nouveaux adhérents, nous avons ensuite rédigé ensemble la charte de l'association, comme annoncé lors de l'assemblée générale. Cette charte définit les valeurs et objectifs communs partagés par notre groupe.

La pluie a fini par s'arrêter, et fin avril, nous avons pu nettoyer les itinéraires pédestres Le Hallier-Beauvais-Le Perron et La Thébauderie-D238. Autre projet régulier, la campagne de piégeage des frelons asiatique a été relancée et recentrée sur des zones plus ciblées (abords des ruches, cours d'eau...) pour augmenter son efficacité, avec des résultats plutôt encourageants.



Au printemps également, les préparations ont commencé pour la manifestation "Planète en Fête" qui a eu lieu cette année à Villaines la Juhel du 6 au 8 juillet. L'organisation de ce grand Salon-Expo de l'agriculture biologique a mobilisé la plupart de nos membres actifs, raison pour laquelle notre traditionnel repas de la St Jean a été combiné cette fois-ci avec les festivités à Villaines. Le samedi, après avoir visité les stands et participé aux conférences, nous nous sommes retrouvés autour de quelques grandes tablées pour partager un repas et continuer les débats.

Débats et convivialité étaient au rendez-vous lors de nos trois sorties cinéma, avec une soirée "Chicken run" au Moulin et deux autres projections à Laval et à Montsûrs : "Le Roundup face à ses juges", en présence de la réalisatrice, et un documentaire, "Les semences du futur".

Tout au long de l'année, les membres de l'association se sont aussi retrouvés pour plusieurs balades autour de la Vaudelle, à St Thomas et dans les communes voisines. Au détour des chemins creux nous tombons sur calvaires, dolmens, arbres remarquables, petites bêtes et grands panoramas du bocage. L'activité continuera en 2019, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour (re)découvrir ensemble notre belle vallée.

Prochain rendez-vous vendredi 8 février 2019 à la Mairie pour notre assemblée générale, cette fois sur le thème du bocage. Pour marquer notre adhésion au Collectif Bocage 53, nous proposerons une conférence sur l'histoire, l'intérêt et l'utilité de ce patrimoine vivant, et les menaces qui lui pèsent sur lui aujourd'hui.



Association Culture et Loisirs de la Vaudelle

L'association a organisé son assemblée générale le 23 octobre 2018 et a présenté un bilan positif.

Le bureau reste le même :

Présidente : Annette Davoust
Trésorière : Margaret Roberts
Secrétaire : Annick Plard

contact : annette.davoust@hotmail.fr - Tel : 06 07 96 36 89

Activités 2017-2018

Atelier décoration de Noël sur ardoise - Atelier art floral - Soirée chandeleur avec jeux - Leçon code de la route - Atelier cuisine - Tricot toutes les semaines.

Activités 2018-2019

- Atelier art floral
- Soirée chandeleur avec jeux : cette soirée sera ouverte à tous les habitants de Trans et Saint Thomas moyennant une faible participation (2€) pour les personnes qui n'ont été présentes à aucune activité. Inscription obligatoire auprès de la présidente.
- Atelier peinture à définir
- Atelier cuisine
- Tricot tous les jeudis d'octobre à avril

L'association est ouverte à tous et à toutes. Seule une participation est demandée à chaque atelier sauf pour le tricot qui est gratuit.

L'association remercie les communes de Trans et Saint Thomas pour leurs aides financières.



CUMA DE COURCERIEIS

En 2018 la CUMA a gardé un certain dynamisme grâce notamment à l'arrivée de nouveaux jeunes installés. Elle essaie de répondre au maximum aux besoins de chacun et de les accompagner.

Dans le cadre de notre activité ensileuse nous avons reçu la Cuma de Quelaines autour d'un repas champêtre dans une ambiance chaleureuse.

Tout le bureau vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2019.



Composition du bureau :

Président :	Ménage Jean-Etienne
Vice Président :	Beucher Michaël
Secrétaire :	Pavé Christophe
Secrétaire adjoint :	Barrier Samuel
Trésorier :	Lefol Fabien
Trésorier adjoint :	Launay Hervé
Membres :	Huet Sébastien, Soutif Patrice, Soutif Damien Madiot Guillaume

BONNE ANNEE 2019



ES VAUELLE

ENTENTE SPORTIVE DE FOOTBALL

IZE – ST THOMAS – TRANS

La saison 2018/2019 se déroulera jusqu'à fin mai sur le terrain de St Thomas.

Cette année 1 équipe sénior évolue en 3 Div et l'autre équipe en 4^{ème} Div de district.

Suite à l'arrêt des équipes séniors du FC Montaigu, quelques joueurs de Bais sont venus renforcer notre effectif qui est cette année de 42 joueurs séniors.

Concernant les jeunes, notre entente avec le FC Montaigu nous permet d'aligner une équipe par catégorie. Tous les matchs des jeunes se déroulent sur le terrain de Bais

Tous les mercredis de 16h30 à 18h00, une trentaine de jeunes se retrouve pour l'école de foot à Bais. Merci aux bénévoles et aux encadrants des Coëvrons.



Les joueurs et dirigeants de la Vaudelle vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019 et vous invitent à venir les soutenir sur le terrain de St Thomas

Manifestations en 2019

Concours de belote à IZE le 12 janvier – tournoi le 30 mai

ES Trans - Saint Thomas

TENNIS DE TABLE



Joueurs et dirigeants du club (absent sur la photo Patrice Leriche)

Pour cette nouvelle saison, le club tenait à renouveler tous ses vœux de bonheur à Manuella et Bruno Besnier qui se sont mariés l'été dernier.

Lors de son assemblée générale, le bureau a décidé d'investir dans une 5ème table de ping-pong. Celle-ci sera à disposition dans la salle de Trans le midi pour les élèves du RPI Trans/Izé. Elle permettra ainsi aux élèves de pratiquer le tennis de table loisirs et éventuellement de faire naître des vocations chez certains d'entre eux.

Le club a également choisi de renforcer sa structure dirigeante. 3 nouveaux membres ont été élus : Charly Bourges, Lilian Jugé et Antoine Peltier.

Le nouveau bureau:

Président : Bruno Jugé
Vice-Président : Lilian Jugé
Secrétaire : Fabrice Blanc
Secrétaire adjoint : Jean-Paul Pavé
Trésorier : Alain Peltier
Trésorier adjoint : Antoine Peltier
Membres : Bruno Besnier, Charly Bourges, Laurent Jugé, Patrice Leriche, Jean-Etienne Ménage, Jean-Paul Pavé et Guy Thomas.

Les personnes intéressées pour pratiquer le tennis de table à l'ES Trans St Thomas peuvent nous contacter par mail à l'adresse suivante : trans.st.thomas.ft@gmail.com avant le 30 avril 2019.

ENTENTE SPORTIVE TRANS-ST THOMAS CYCLO

Association ouverte à tous ceux qui désirent pratiquer le cyclisme selon le rythme et la distance qui leur conviennent : certificat médical exigé.

Des sorties en groupe sont organisées le dimanche au départ de la mairie de Trans :

Départ à : 9h30 l'été
10h00 l'hiver

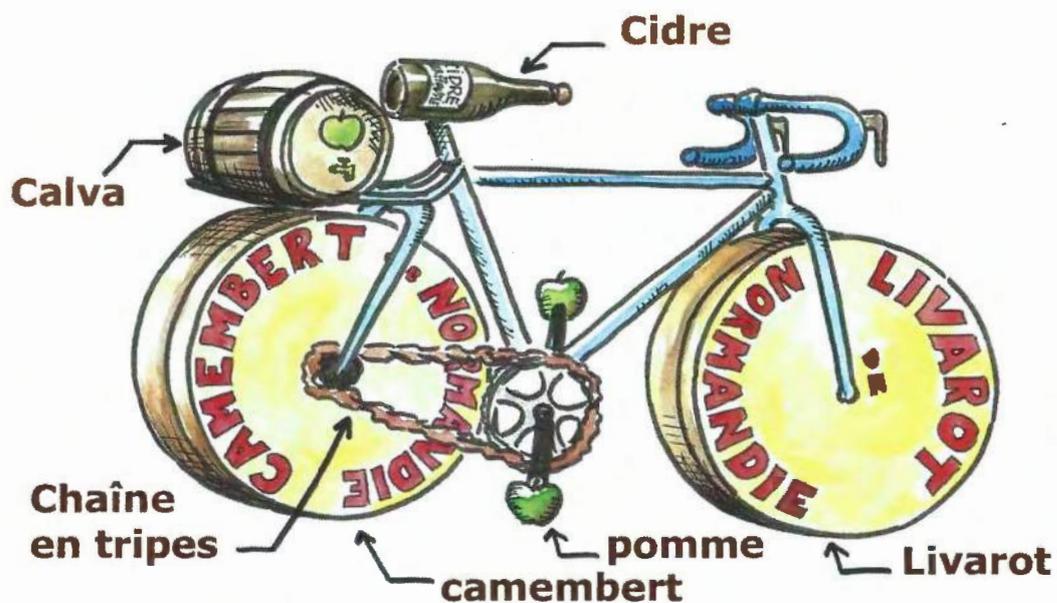
CALENDRIER 2019

Dimanche 13 janvier - 14h30 : Galette des rois à la salle F.MELOT de Trans

Week-end du 14, 15, 16 juin : Sortie au gîte à Montenay - 53 (les Peupliers, la Morinais)

Nous remercions également les municipalités de St Thomas et Trans.

Le vélo de course typique Normand...





RECENSEMENT

de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 16 février 2019



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Insee & votre commune

La fibre optique arrive sur votre commune : L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !

Pourquoi élaguer ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.



Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.
Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.
Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc ...

Qui doit élaguer ?

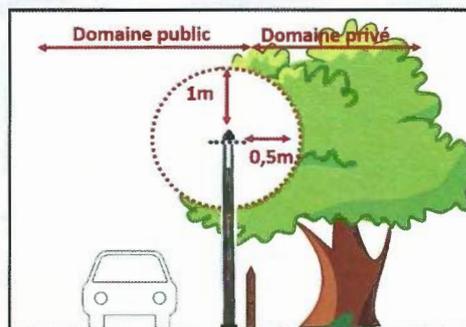
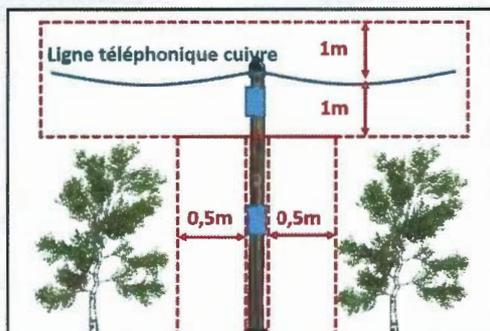
La loi Chassaigne du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires (aux locataires en cas de location) de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.



Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.
Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par Mayenne Fibre) peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, au frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.

Qui doit élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



Où se renseigner ?

- Pour savoir si votre terrain est concerné : contactez votre mairie
- Pour plus d'information sur le déploiement de la fibre, rendez vous sur le site de Mayenne Fibre <http://www.mayenne-fibre.fr>
- Pour bénéficier de conseils ou d'une expertise : uipl.elagage53@orange.com
- Si vous craignez d'endommager les câbles téléphoniques lors de l'élagage : contactez l'Accueil Technique Direction Orange Ouest (mail : gat.oe@orange.com)



DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS

DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier à partir du 1^{er} novembre 2018.

La déclaration est à faire auprès de l'EDE (Établissement départemental de l'élevage). Tél. 02 43 67 37 30

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...)
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté* sauf conditions particulières (contacter la DDecPP)

Par ailleurs, les recommandations sont les suivantes

- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse) depuis moins de 48 h
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

<http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>
<https://www.plateforme-esa.fr>

* Pays infectés au 20/09/2018 sur le continent européen : Belgique, Hongrie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Ukraine, Moldavie, Russie, Sardaigne



Les Plantes envahissantes en Mayenne

POLLENIZ - réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, effectue, parmi ses différentes missions, de la prévention et des actions de communication sur des espèces de plantes pouvant poser des problèmes de santé publique.

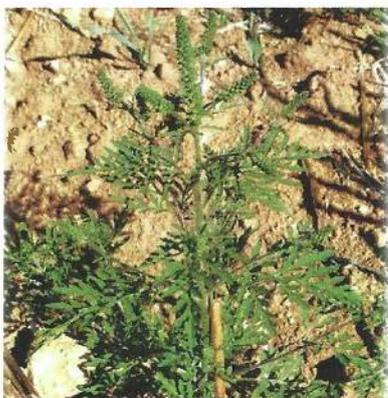


Le Datura stramoine

Le datura, originaire d'Amérique Centrale, a été importé en Europe après la conquête du Nouveau Monde. Appelée « Trompette des anges » ou « Herbe du Diable », cette plante est très toxique en raison d'une teneur en alcaloïdes très élevée dans toute la plante. Ces substances en cas d'ingestion ou inhalation, peuvent provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves.



Datura Stramonium



L'Ambrosie à feuilles d'armoise

Il s'agit d'une plante annuelle, colonisant autant les milieux urbains que ruraux. Ses pollens provoquent de fortes réactions allergiques: rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma... Peu de foyers sont présents en Mayenne, seuls quelques pieds ont été signalés et arrachés. Elle est surveillée de très près sur ces sites, car le stock de graines est viable pendant une dizaine d'années.



Ambrosia artemisiifolia



La Berce du Caucase

Cette berce est une ombellifère géante, originaire du Caucase. Elle provoque des réactions cutanées très graves et se révèle particulièrement invasive, en concurrençant les plantes indigènes. Sa sève inodore et incolore déclenche des lésions cutanées (brûlures, cloques). Les symptômes apparaissent 2 à 5 jours après une exposition au soleil et peuvent même réapparaître des années plus tard, sans nouveau contact avec la sève.



Heracleum sphondylium



Chaque jour nous avons besoin de 10000 dons de sang.

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers). Source Site EFS

C'est une des raisons pour lesquelles notre action est importante.

L'ensemble des bénévoles de l'association de donneur de sang bénévoles de Bais et des Communes environnantes s'activent à promouvoir le don du sang. Un affichage des dates de collectes dans toutes les communes du secteur est mis en place par les bénévoles, des marques pages mentionnant toutes les dates sont édités, distribués dans les commerces, les lieux publics et sont remis lors des collectes aux donneurs. Chez nos commerçants vous les verrez porter un badge quelques jours avant les collectes pour la rappeler.

Vous êtes également informés par la diffusion de votre bulletin municipal ou vous pouvez noter dès à présent toutes les dates de collecte 2019.

Lors de notre collecte d'octobre, la collation est améliorée, à tour de rôle nous faisons appel aux traiteurs du secteur. Pour notre collecte du 29 octobre 2018, le Relais Breton de St Martin de Connée a assuré la fourniture de cette collation qui fut très appréciée des donneurs.

Un grand MERCI à tous ceux qui nous aident à la promotion du DON DU SANG.

Alors n'hésitez pas à venir à nos collectes ou à en faire la promo, notre principal slogan :



SANG DONNE = VIE SAUVÉE

Pour donner son sang voici en quelques mots les conditions à remplir, avoir entre 18 et 71 ans, être en bonne santé, peser au moins 50 kgs et avant tout don un questionnaire médical suivi d'entretien avec un médecin est réalisé.

Pour 2019, les collectes sur notre canton se dérouleront toutes de 15h15 à 19h à la salle polyvalente de Bais aux dates suivantes :

Jeudi 28 Février 2019

Jeudi 25 Avril 2019

Jeudi 27 Juin 2019

Jeudi 22 Aout 2019

Mardi 22 Octobre 2019 (**Collation Gourmande**)

Vendredi 3 Janvier 2020

De plus, nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre **Assemblée Générale** qui se déroulera le :

Vendredi 8 Mars 2019 à 20h00 à Izé.

Autres événements à ne pas manquer :

- Les Motards ont du Cœur 53 : le **Dimanche 12 Mai 2019**
- La Journée Mondiale des Donneurs du Sang Bénévole : le **Jeudi 14 juin 2019**

MERCI et à Bientôt.

Pour toutes informations ou pour intégrer l'association, contacter le président : M. BEUGAS Michel par mail à l'adresse suivante : adsb.bais.ce@gmail.com

Ou votre correspondant(e) de commune : Jean-Claude MORIN et Patrice SOUTIF

DECHETERIE DE BAIS de L'AUBRIERE ROUTE DE MAYENNE

ZA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEVRONS

vous pouvez déposer :

 GRAVATS	 DECHETS VERTS	 CARTONS	 ENCOMBRANTS
 BATTERIES	 FERRAILLES	 DECHETS TOXIQUES DES MENAGES	 HUILES USAGEES

Merci de respecter les consignes de dépôt du gardien

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Lundi, Mercredi, Vendredi 13h30 - 17h00 (18h00 du 01/04 au 30/09)
Samedi 9h00 - 12h00 13h30 - 17h00 (18h00 du 01/04 au 30/09)
(fermeture les jours fériés)

 **DECHETERIE de BAIS**

LES COMMERÇANTS

Votre BOULANGER est de passage
place de l'église

Mercredi et Samedi 11H00 à 11H30

Pour vos commandes Tél : 02 43 37 49 34



Votre EPICIER sur
demande

**A domicile chez L'habitant
et à la campagne**

Tél : 06 88 26 44 73

